

CERA

120, rue de Javel
75015 Paris

Auditeurs & Conseils Associés

Membre de Nexia International
31, rue Henri Rochefort
75017 Paris

MICROWAVE VISION

Société Anonyme au Capital de 711.189 €
Siège social : 17, avenue de Norvège, 91140 VILLEBON SUR YVETTE
RCS EVRY : 340 342 153

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Microwave Vision S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « 2.4 Immobilisations financières » des règles et méthodes comptables de l'annexe expose les règles de dépréciation des immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes suivies par votre société, nous nous sommes assurés que les flux de trésorerie futurs calculés, établis sous la responsabilité de la Direction Générale de la société, étaient construits sur la base d'hypothèses cohérentes et vraisemblables, confirmant ainsi la valeur nette comptable des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

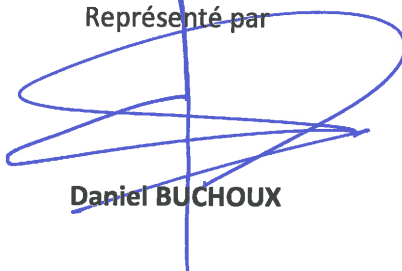
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

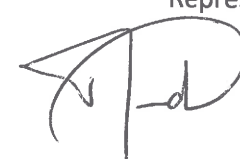

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 27 mai 2013
Les Commissaires aux Comptes

CERA
Représenté par

Daniel BUCHOUX

Auditeurs & Conseils Associés
Représenté par

Philippe MENDES

Olivier LELONG

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : <u>MICROWAVE VISION (Holding et Etablissement)</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1 2 </u>																					
Adresse de l'entreprise _____		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2 </u>																					
Numéro SIRET * <table border="1" style="display: inline-table; width: 150px; height: 20px; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>																						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le,				N - 1																	
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net															
		1		2		3		4															
Capital souscrit non appelé (I)		AA																					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC																			
	Frais de développement *	CX	775 006	CQ	775 006			9 520															
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	256 851	AG	107 545	149 306		33 866															
	Fonds commercial (1)	AH		AI																			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK																			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM																			
	Terrains	AN		AO																			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ																			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	118 239	AS	109 269	8 970		156 886															
	Autres immobilisations corporelles	AT	252 311	AU	150 213	102 097		96 870															
	Immobilisations en cours	AV	133 693	AW		133 693																	
	Avances et acomptes	AX		AY																			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT																			
	Autres participations	CU	32 195 810	CV		32 195 810		29 865 279															
	Créances rattachées à des participations	BB		BC																			
	Autres titres immobilisés	BD		BE																			
	Prêts	BF	1 439 993	BG		1 439 993																	
Autres immobilisations financières *	BH	232 587	BI		232 587		103 142																
TOTAL (II)	BJ	35 404 489	BK	1 142 033	34 262 456		30 265 563																
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 005 837	BM		1 005 837		965 165															
	En cours de production de biens	BN		BO																			
	En cours de production de services	BP		BQ																			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS																			
	Marchandises	BT		BU																			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW																			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 781 185	BY	126 943	5 654 242		7 561 818															
CREANCES (3)	Autres créances (3)	BZ	7 048 638	CA		7 048 638		4 201 827															
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC																			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	1 853 712	CE		1 853 712		50 000															
DIVERS	Disponibilités	CF	842 129	CG		842 129		1 679 114															
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	27 543	CI		27 543		26 483															
TOTAL (III)	CJ	16 559 045	CK	126 943	16 432 101		14 484 407																
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	108 501			108 501																	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	52 072 035	IA	1 268 977	50 803 058		44 749 971															
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	232 587	(3) Part à plus d'un an :	CR																	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations		Stocks :		Créances :																		

EBP Informatique 2013

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>MICROWAVE VISION (Holding et Etablissement</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 711 189))	DA	711 189	711 189
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	25 631 159	25 631 159
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	350 971	350 971
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	191 510	191 510
	Report à nouveau	DH	5 522 465	4 190 878
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	740 266	934 369
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	4 591	
TOTAL (II)	DL	33 152 151	32 010 075	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	64 352	114 161
	Provisions pour charges	DQ	225 289	189 034
	TOTAL (III)	DR	289 641	303 195
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 836 667	2 768 990
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 073 503	10 877
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	208 725	1 478 193
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 437 576	7 169 783
	Dettes fiscales et sociales	DY	565 971	490 205
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	9 999	5 775	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	228 824	512 878
TOTAL (IV)	EC	17 361 267	12 436 700	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	50 803 058	44 749 971	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	17 152 541	10 316 518	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		600 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		Désignation de l'entreprise : MICROWAVE VISION (Holding et Etablissement)			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	14 375 272	19 857 378
		services *	FG	FH	FI	6 054 197	1 754 115
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	20 429 470	21 611 494	
	Production stockée *			FM	(1 526)	(90 255)	
	Production immobilisée *			FN	42 312		
	Subventions d'exploitation			FO	106 367	4 660	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	129 097	13 501	
	Autres produits (1) (11)			FQ	64 319	47	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	20 770 038	21 539 446
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	3 793	2 357	
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	10 138 574	10 893 613	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(55 191)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	6 145 633	5 960 750	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	94 937	131 129	
	Salaires et traitements *			FY	2 410 853	2 365 698	
	Charges sociales (10)			FZ	594 188	645 662	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	117 417	157 010
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	70 553	(10 469)	
	Autres charges (12)			GE	2 712	1 531	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	19 523 468	20 147 282	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	1 246 570	1 392 164	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	117 046	13 994	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN	91 900	27 779	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	208 946	41 773	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	9 864		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	333 344	199 867	
	Différences négatives de change			GS	185 592	(130 742)	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	528 799	69 125	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(319 854)	(27 352)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	926 717	1 364 811	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise MICROWAVE VISION (Holding et Etablissement)		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	(36)	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	(36)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 639 37 839	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	4 591	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 230 37 839	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(11 267) (37 839)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	175 184 392 604	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	20 978 948 21 581 219	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	20 238 682 20 646 849	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	740 266 934 369	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	129 097 13 501	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Note préalable

1. Faits marquants de l'exercice

2. Principes, règles et méthodes comptables

- 2.1. Conversion des établissements autonomes
- 2.2. Immobilisations corporelles
- 2.3. Immobilisations incorporelles
- 2.4. Immobilisations financières
- 2.5. Stocks
- 2.6. Créances
- 2.7. Valeurs mobilières de placement
- 2.8. Enregistrement des produits

3. Notes sur le bilan

- 3.1. Immobilisations incorporelles
- 3.2. Immobilisations corporelles
- 3.3. Immobilisations financières
- 3.4. Variation des amortissements
- 3.5. Valeurs mobilières de placement
- 3.6. Variation des provisions
- 3.7. Stocks
- 3.8. Créances clients
- 3.9. Autres créances
- 3.10. Charges constatées d'avance
- 3.11. Capitaux propres
- 3.12. Emprunts et dettes financières
- 3.13. Dettes fiscales et sociales

4. Autres informations

- 4.1. Tableau des flux de trésorerie
- 4.2. Charge d'impôt
- 4.3. Détail des charges exceptionnelles
- 4.4. Ventilation de la production vendue par zone géographique
- 4.5. Engagements en matière de crédit bail et de location longue durée
- 4.6. Engagements en matière de retraite
- 4.7. Engagements hors bilan
- 4.8. Liste des filiales et participations
- 4.9. Effectif moyen employé durant l'exercice
- 4.10 . Droit individuel à la formation
- 4.11 . Evènements postérieurs
- 4.12. Rémunérations des dirigeants
- 4.13. Relation avec les parties liées

Note préalable

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par notre conseil d'administration du 23/04/2013. Cette annexe reprend les comptes de MICROWAVE VISION et de ses établissements étrangers, à savoir :

SATIMO Italie
SATIMO Hong Kong
SATIMO Usa (établissement puis filiale à partir du 1^{er} juillet 2012))
MICROWAVE Japon
SATIMO Suède

L'exercice clos au 31/12/2012 a une durée de 12 mois.

1. Faits marquants de l'exercice

La société Microwave Vision a continué de jouer pleinement son rôle de holding vis-à-vis de ses filiales par un renfort de ses équipes techniques et commerciales sur ses principaux sites des Etats-Unis et d'Asie.

L'établissement américain a été filialisé le 1^{er} juillet 2012. Il n'est donc consolidé avec MVG que sur le deuxième semestre 2012

En juin 2012, le groupe a décidé de se doter d'un ERP. Depuis cette date les équipes françaises et étrangères travaillent à la mise en place de la solution choisie (SAP) pour une mise en exploitation le 1^{er} juillet 2013

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes
- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Italie, Hong Kong, Suède, USA et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels. En ce qui concerne l'établissement américain, l'intégration de la comptabilité a pris fin en juin 2012.

Pour les comptabilités des établissements situés hors de la zone Euro (USA, Hong Kong, Suède et Japon), il convient de les convertir en euro avant leur intégration.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture ;
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période ;
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique ;

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 10 ans

2.3. Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement :

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans en mode linéaire.

Frais de développement : Ces frais concernent l'implémentation d'un nouveau logiciel type ERP.

Précision concernant la production immobilisée liée au développement du logiciel :

- 1) montant des dépenses comptabilisées au titre des immobilisations corporelles en cours de production s'élève à 133 692 €,
- 2) Règles d'amortissement :
Le logiciel ERP sera amorti sur 3 ans.

2.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées des titres ORBIT, SATIMO Industries, SATIMO Georgia (société créée en juin 2012, en remplacement de l'établissement autonome) et Rainford (société détenue à 100% depuis le 27 juillet 2012).

L'estimation de la valeur recouvrable de ces actifs suppose la détermination de flux de trésorerie futurs résultant de l'utilisation de ces actifs. Il peut donc s'avérer que les flux effectivement dégagés par ces actifs diffèrent sensiblement des projections initiales.

2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

Les autres créances comprennent un compte de liaison entre Microwave Vision et ses filiales : SATIMO Industries et ORBIT. Ce compte permet d'enregistrer les flux financiers effectués entre les sociétés.

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.8. Enregistrement des produits

Depuis le 1^{er} avril 2008, Microwave Vision a pris un rôle de holding. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de la refacturation de frais de management et de fees, et d'autre part des ventes réalisées dans les établissements étrangers.

Les règles pour l'enregistrement de ce Chiffre d'Affaires sont les suivantes.

- **Vente de produits et vente d'études :**

Le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure de l'avancement des travaux (méthode à l'avancement).

Des produits à recevoir (travaux non facturés) ou des produits constatés d'avance sont enregistrés sur la base du chiffre d'affaires total estimé et du degré d'avancement constaté par affaire (prix de revient total réalisé à la clôture de l'exercice par rapport au prix de revient total prévisionnel à la fin du contrat) pour constater l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement.

Dans le cas où une perte à terminaison est envisagée, cette perte est constatée par la voie d'une provision pour risques sous déduction de la perte à l'avancement déjà constatée.

- **Maintenance**

Les contrats de maintenance sont facturés à date anniversaire et une fois par an en général. Le produit pris en compte dans le résultat est le prorata temporis de la valeur du contrat. Des produits constatés d'avance sont enregistrés pour la part non échue de ces contrats.

3. Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire

3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/12/2011	Diminutions	Augmentation	Valeur brute 31/12/2012	Amortissements Au 31/12/2012	Valeur nette 31/12/2012
Frais de développement	807 249	32 243		775 006	775 006	0
Autres immobilisations incorporelles	118 801		138 050	256 851	107 545	149 306
TOTAL	926 051	32 243	138 050	1 031 857	882 551	149 306

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels des établissements étrangers (Italie)

3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2011	Diminutions	Acquisitions	Valeur brute 31/12/2012	Amortissements Au 31/12/2012	Valeur nette 31/12/2012
Matériel et outillage industriel	826 923	708 684		118 239	109 269	8 970
Agencements	22 262	2 199		20 062	12 404	7 658
Matériel de transport	39 551	39 551	22 638	22 638	293	22 345
Matériel de bureau et mobilier informatique	197 464		12 146	209 610	137 515	72 095
Immobilisations corporelles en cours			133 693	133 693		133 693
TOTAL	1 086 199	750 434	168 477	504 242	259 481	244 761

La diminution des immobilisations corporelles est due à la filialisation de l'établissement américain. En effet, les immobilisations détenues par Satimo Atlanta ont été transférées à la société nouvellement créée, et n'entrent plus dans ce périmètre des comptes sociaux. Elles se retrouvent désormais dans la consolidation groupe MVG.

3.3. Immobilisations financières

	31/12/2011	Diminutions	Augmentations	31/12/2012
Titres de participation	29 865 279	0	2 330 530	32 195 809
Autres immobilisations financières	103 142	3 055	132 500	232 587
Prêts	0		1 439 993	1 439 993
TOTAL	29 968 421	3 055	2 463 030	33 868 389

Les titres de participation sont constitués des :

61.65% du capital de la société ORBIT/FR acquis le 15 mai 2008 (soit 11 240 518 €)
 100% de la SAS SATIMO INDUSTRIES (soit 18 624 761 €)
 100% de la Ltd Rainford EMC (soit 449 917 €)
 100% de la inc MVG Atlanta (soit 1 880 613 €)

Ces titres sont comptabilisés avec la méthode d'intégration globale.

Au 31 décembre, la société détenait 2475 de ses propres titres, dans le cadre de son contrat de liquidité.

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie d'un montant de 30 832 € pour le Japon, de 34 182 € pour Hong Kong, de 28 618 € pour Paris et de 6 454€ pour l'Italie.

L'augmentation de 132 500 € est constituée exclusivement d'une retenue de garantie d'OSEO, dans le cadre du prêt participatif.

Ce prêt, comme ceux contractés auprès du CIC et de la Société Générale est porté par MVG SA.

3.4. Variation des amortissements

Nature	Nominal (En K€)	31/12/2012	A - d'1 an	A + d'1 an	Taux
Emprunt Orbit SG CIC OSEO	6 000	615	615	0	Euribor 3 mois + 2.17%
Anvar	500	500	200	300	0%
Emprunt Participatif 2012	5 221	5221		5221	Euribor 3 mois + 2.7%
		6 336	815	5 521	

	31/12/2011	Dotations	Diminution	31/12/2012
Frais de recherche et développement	797 730	0	22 724	775 006
Autres immobilisations incorporelles	84 935	22 610		107 545
Immobilisations incorporelles	882 665	22 610	22 724	882 551
Matériel et outillage industriel	670 037	64 323	625 091	109 269
Agencements	18 169	2 438	8 203	12 404
Matériel de transport	4 606	293	4 606	293
Matériel de bureau et mobilier informatique	139 630	27 752	29 867	137 515
Immobilisations corporelles	832 442	94 807	667 767	259 481
TOTAL	1 715 107	117 417	690 491	1 142 032

Les diminutions correspondent à la filialisation de Satimo Atlanta.

3.5. Valeurs mobilières de placement

La société détenait pour 50 000 euros de titres de participations en autocontrôle au 31/12/2012 dans le cadre d'un contrat de liquidité contracté avec la société de bourse Gilbert Dupont.

3.6. Variation des provisions

Provisions	31/12/2011	Dotations	Reprises	31/12/2012
Provisions pour créances douteuses	103 428	23 515		126 943
Provision pour charges	189 034	36 255		225 289
Provision pour garantie	114 161		49 809	64 352
TOTAL	406 623	59 770	-49 809	416 584

Le montant de 225 289 € correspond à l'enregistrement d'une provision pour charges de retraite sur l'établissement de Rome. Les provisions pour garanties se répartissent de la façon suivante :
Hong Kong : 64 352 €

3.7. Stocks

Les stocks sont localisés dans les établissements étrangers, Leur montant total est de 1 005 537 euros répartis de la façon suivante :

Rome : 789 589 €
Hong-Kong : 166 423 €
Japon : 49 825 €

Les stocks sont constitués de matières premières et de produits semi- finis

3.8 Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2012 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France	4 614 174 €	
Italie	1 166 897 €	211 090 €
Asie (Hong Kong+Japon)	1 280 452 €	
Suède	75 399 €	
TOTAL	7 136 922 €	211 090 €

Ces créances sont provisionnées à hauteur de 126 943 euros à Hong Kong.
L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an

3.9 Autres créances

	31/12/2011	31/12/2012
Personnel Charges Sociales	7 940	1 009
Etat- crédit d'impôt recherche		
Taxe sur le CA déductible		25 347
TVA déductible	27 478	117 300
TVA en attente de remboursement	13 253	
Crédit de TVA à reporter	6 067	87 748
TVA sur factures non parvenues	8 330	11 672
Créditeurs divers	11 569	17 704
Etat impôt sur les bénéfices	83 216	289 030
Liaison financière C/C ORBIT	1 217 392	1 247 873
Liaison financière MVG Georgia		-37 087
Liaison financière SATIMO Industries	1 153 792	3 908 894
Intérêts Courus sur liaison financière	277 670	95 715
Prêt Atlanta à SATIMO INDUSTRIES	1 395 121	0
Total	4 201 827	5 765 115

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an.
 Au 31 décembre 2012, la société ne détenait pas d'effets de commerce.

3.10 Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 27 543 €.

Les charges constatées d'avance sont constituées de frais divers pour 18 522 € principalement sur MVG Holding

3.11. Capitaux propres

	Résultat de l'exercice 2011	Solde résultat 2011	Autres Mouvements		Ecart de conversion	Résultat de l'exercice 2012	Solde 31/12/2012
Capital social	711 189						711 189
Prime d'émission	25 631 159						25 631 159
Réserve légale	350 971						350 971
Autres réserves	191 510						191 510
RaN	4 190 878	934 369	397	338	120		5 522 465
Amortissement dérogatoire				4 591			4 591
Résultat 2011	934 369	-934 369					0
Résultat 2012						740 266	740 266
TOTAL	32 010 076	0	401 929		120	740 266	33 152 151

Les 397 338 € sont l'impact de l'écart de conversion suite à la cession de l'établissement Satimo Atlanta au 01/07/2012.

Au 31 décembre 2012, le capital social se compose de 3 555 945 actions d'une valeur nominale de 0.2 €.

Les écarts de change sont liés à la conversion des résultats accumulés par les établissements dont la comptabilité est tenue en devises

L'amortissement dérogatoire concerne le retraitement des frais d'emprunts liés à l'acquisition de la société Rainford. Ces frais sont amortis sur la durée de l'emprunt, soit 5 ans.

Bons de souscription d'Actions et Options de souscription d'actions

Le recensement des titres donnant accès au capital existants au 31 décembre 2012 peut se présenter comme suit :

	BSA
Date de l'assemblée générale	31-oct-06
Date du conseil d'administration	26 fév. 2007
Nombre de titres émis	8000
Nombre de bénéficiaires	1
Prix d'exercice	23,20
Date limite d'exercice	26-févr-17
Nombre de titres en circulation au 31/12/2010	8 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation au 31/12/2011	8 000

Principales caractéristiques des 8 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 euros ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 2,32 euros ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 23,20 euros ;
- délai d'exercice : 26 Février 2017.

3.12.1 Emprunts et dettes financières

Le poste « emprunts auprès des établissements de crédit » intègre, d'une part le financement de l'acquisition d'ANTENNESSA, entité apportée à la filiale Satimo Industries SAS pour un montant à l'origine de 3 millions €, et d'autre part un montant de 6 millions € pour le financement partiel de l'acquisition des 61.65% des titres ORBIT/FR.

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2012, se décompose de la façon suivante :

Échéance	<1an	De 1 à 5 ans	TOTAL
Emprunts établissements de crédit	696 767	5 139 900	5 836 667
Emprunts et dettes financières diverses	30 430		30 430
TOTAL	727 197	5 139 900	5 867 097

Les autres dettes financières sont constituées d'une provision pour intérêt dus de 30 430 €.

3.13.2 Fraction des dettes concernant des entreprises liées

Les dettes concernant les entreprises liées se décomposent comme suit :

Dettes financières diverses Satimo Industries	174 020€
Dettes fournisseurs Orbit Israel	85 575€
Dettes fournisseurs AEMI	235 004€

3.13.3 Dettes fiscales et sociales

	31/12/2011	31/12/2012
Personnel, charges à payer	38 791	29 839
Organismes divers	141 720	126 441
Personnel Avances et Acomptes	101 092	63 198
Charges sociales sur congés payés	71 005	108 051
Charges sociales sur 13 ^{ème} mois		
Etat Impôt sur les bénéfices		
Taxe sur le CA à déclarer	67 422	0
TVA collectée	58 174	224 471
Etat – charges à payer	12 000	13 971
TVA / factures à établir		
TOTAL	490 205	565 971

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

3.14 Compte de régularisation passif

Les Produits constatés d'avances d'un montant de 228 824 € représentent les facturations Maintenance à Hong Kong .

4. Autres informations

4.1. Tableau des flux de trésorerie

Compte tenu de l'absence de prise en compte de SATIMO Industries, le tableau de flux n'est en rien représentatif des mouvements de l'exercice. Afin d'éviter toute interprétation inexacte, il a été décidé de ne pas présenter de tableau de flux sur le présent périmètre. Pour avoir une restitution fidèle des mouvements de l'exercice, il faut aller consulter les annexes IFRS du groupe consolidé.

4.2. Charge d'impôt

La charge d'impôt de 174 184 € se décompose comme suit :

- Charge d'impôt sur l'établissement Japonais :	1 756 €
- Charge d'impôt sur l'établissement Américain :	45 139€
- Charge d'impôt sur l'établissement Italien :	128 288 €

Taux d'imposition Japon :	30%
Taux d'imposition US	47%
Taux d'imposition Hong Kong	17%
Taux d'imposition Suède	16.5%
Taux d'imposition Italie	27.5%

Montant du déficit reportable HongKong	1 462 728€
Montant du déficit reportable Japon	240 254€
Montant du déficit reportable France	6 699 455€

Microwave Vision a opté pour le régime fiscal de l'intégration fiscale à partir du 01/01/2009, le groupe intégré fiscalement comprend également la filiale SATIMO Industries. A ce titre, aucune charge n'est due pour la société sur l'exercice 2012.

Les sociétés du groupe intégrées ont conclu une convention dite de neutralité qui prévoit pour l'essentiel que les filles intégrées constatent leur impôt comme en l'absence d'intégration.

La société MVG n'a pas comptabilisé, pour l'exercice 2012, d'impôt sur les sociétés au titre de l'intégration fiscale. En l'absence d'intégration, elle aurait comptabilisé un impôt d'un montant de 94 070 euros.

4.3. Détail des charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent au 31/12/2012 à 6 609 €, sur la holding MVG

4.4. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2012
France	4 639 411
Europe	2 282 012
Asie	10 281 080
USA	3 226 967
TOTAL	20 429 470

Les Chiffres d'affaires sont répartis en fonction de la localisation de l'entité réalisatrice du Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaire France de 4 639 411 € est intégralement constitué d'une facturation vers SATIMO Industries de 1 412 578 €, vers MVG Atlanta pour 57 174 € et vers ORBIT FR pour 3 169 657 € au titre d'une convention de refacturation de services et prestations dans le cadre de la Direction du Groupe mise en place depuis 2009. Le reste du chiffre d'affaires (hors France) résulte de l'activité commerciale du groupe et est enregistré dans les différents établissements étrangers.

4.5. Engagements en matière de crédit bail et de location longue durée

Pas de crédits baux, ni de contrats de location longue durée.

4.6. Engagements en matière de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise en France

à l'âge de la retraite. L'engagement de la société à ce titre au 31 décembre 2012 n'est pas significatif compte tenu de l'âge des salariés et par conséquent n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. En Italie une provision a été constituée pour un montant de 43 365 euros.. Les autres établissements étrangers ne sont pas concernés par l'engagement en matière de retraite.

4.7. Engagements hors bilan

Il existe un nantissement de fonds de commerce pour 9 M€ ainsi qu'un nantissement des titres financiers Satimo Industries pour 1.5 M€ accordés au CIC et à la Société Générale en garantie des emprunts bancaires.

4.8. Liste des filiales et participations

Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	Ca Ht Dernier exercice	Résultat
SATIMO Industries	4 700 000 €	-4 264 477 €	100%	18 624 761 €	14 135 204 €	1 131 183 €
ORBIT/FR	921 000 \$	-6 279 000 \$	61,65%	11 240 518 €	26 684 604 €	-\$820 043
MVG Atlanta			100%	1 880 613 €	1 889 771 €	\$33 094
Rainford	155 000 £		100%	449 917 €	2 562 524 €	437 654 €

MICROWAVE VISION est la société consolidante.

Au 31 décembre 2012, aucun dividende n'a été encaissé au titre de l'exercice 2012. Aucune caution ni aval n'a été donné par MICROWAVE VISION au profit de ses participations.

Détail des éléments comptabilisés ayant trait aux participations	
Titres de participation	32 195 810
Liaison SATIMO Industries (actif)	3 908 894
Intérêts Convention Trésorerie avec SATIMO Industries	95 715
Liaison ORBIT	1 247 873
Chiffre d'affaires	5 743 244

4.9. Charges et produits financiers entreprises liées

	France	USA
Dotation financière amort et prov	9 864	
Intérêts et charges assimilées	333 344	
	17 962	14 727
Total Charges	361 170	14 727
Intérêts et produits assimilés	94 931	
Diff positive de change	17 375	455
Total produits	112 306	455

4.10 Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	USA	Italie	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	4	1	2	1	1	1	10
Autres employés		12	13	16	1	3	45
TOTAL	4	13	15	17	2	4	55

4.10. Droit individuel à la formation

Au titre du droit individuel à la formation, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 480 heures au 31 décembre 2012.

4.11. Evènements postérieurs

En 2012, les équipes SATIMO et ORBIT/FR continuent de travailler pour améliorer les synergies tant au niveau opérationnel qu'au niveau commercial. Des efforts particuliers seront effectués en vue d'activer les différents leviers de croissance. La structure de coûts de l'activité bénéficiera de la rationalisation de l'offre produit puisqu'aucun contrat engagé ne proviendra de négociation antérieure à l'acquisition de la société ORBIT/FR.

4.12. Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 619 478.17 euros.

4.13. Relation avec les parties liées

Les relations avec les parties liées sont celles établies avec SATIMO INDUSTRIES et ORBIT/FR. Ces relations sont de nature commerciale et industrielle pour l'essentiel, et des relations de holding à filiales. Depuis 2009, il existe une convention entre MICROWAVE SA et ses établissements et filiales. Par cette convention, validée par les conseils d'administration respectifs, sont régis les refacturations de management fees et de droit à l'image.

Au titre de cette convention, MICROWAVE SA a facturé 3 169 657 € à ORBIT et a été facturée de 2 116 627 € sur l'exercice 2012.

Sur 2012, MICROWAVE SA détient une créance de 3 620 682 € auprès d'ORBIT et a une dette fournisseur de 2 437 260 €.